

# Pourquoi se lancer dans une démarche de réhabilitation ?

## Le saviez vous ?

Les travaux de rénovations et réhabilitation tendent à dépasser le volume de constructions neuves ! Une forte croissance portée par **des évolutions réglementaires strictes et des ambitions environnementales fortes.**



## Réduire votre impact environnemental

- **Impact carbone** : réduction immédiate de l'empreinte environnementale de vos actifs et éviter les opérations de démolition / reconstruction.
- **Performance énergétique** : réduisez vos charges grâce à une isolation et des équipements optimisés.
- **Réemploi** : optimisez les ressources via le diagnostic PEMD.

## Valoriser vos actifs

- **Pérennité des actifs** : évitez l'obsolescence en adaptant vos structures aux nouveaux usages et aux besoins réels du marché.
- **Adaptation aux nouveaux usages** : grâce au changement de destination ou de l'adaptation du bâtiment.

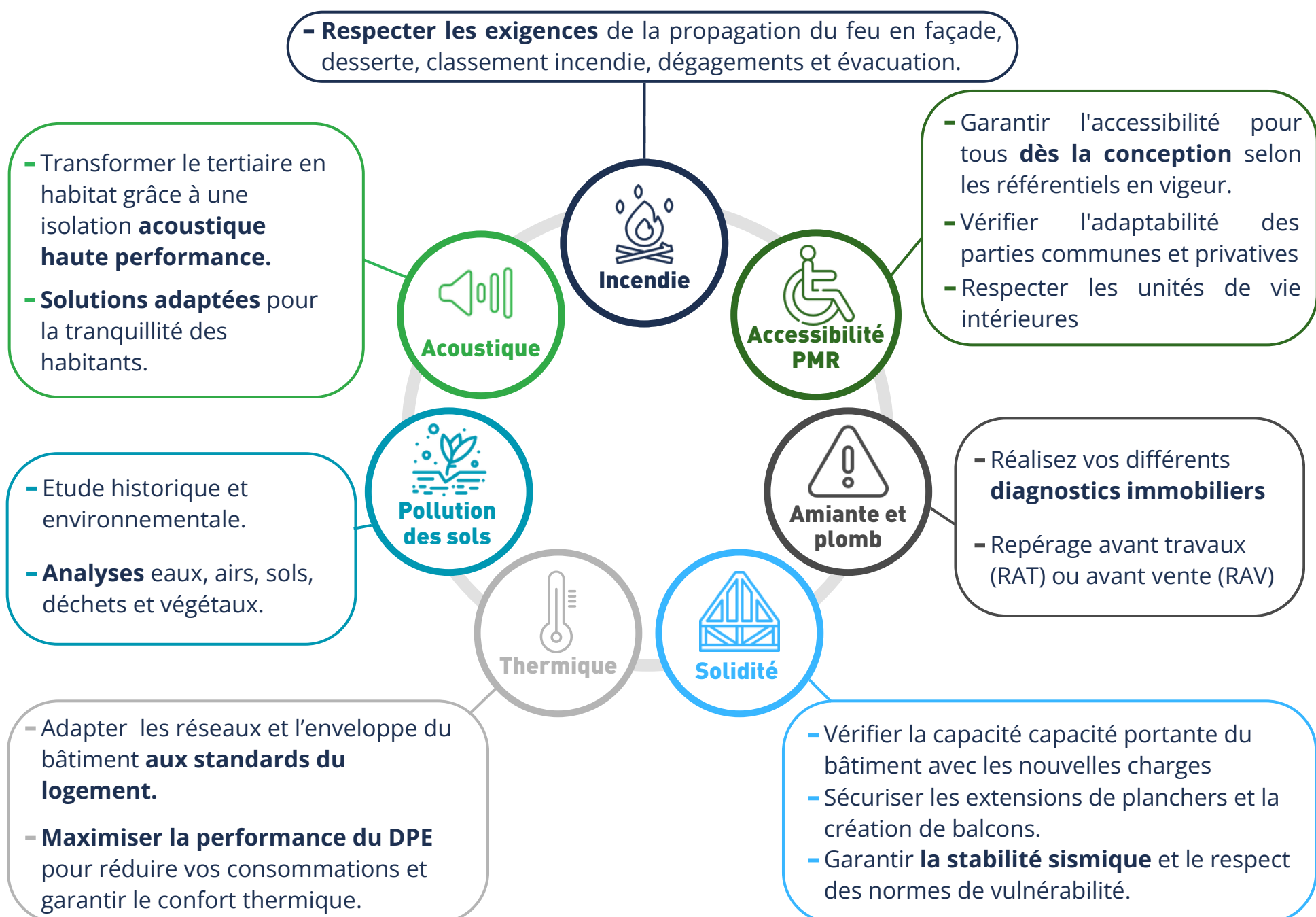


## Rester en conformité

- **Santé** : garantissez l'intérieur d'un bâtiment sain
- **Conformité** : alignement avec la réglementation et les objectifs de neutralité.
- **Maîtrise réglementaire** : Intégrez les diagnostics obligatoires pour sécuriser l'avenir de votre bâti.

## Focus

## Les domaines de risques à prendre en compte



APAVE VOUS ACCOMPAGNE DÈS LA PREMIÈRE VISITE POUR :

- IDENTIFIER LE POTENTIEL DE VALORISATION
- IDENTIFIER LE POTENTIEL DE CONSERVATION
- IDENTIFIER LE POTENTIEL DE RISQUES

[EN SAVOIR PLUS](#)

[DEMANDER UN DEVIS](#)